

LE CONGRÈS EUCHARISTIOUE

Suprême Echo



ES derniers jours de ce qui fut l'Année Eucharistique reculent rapidement dans le passé. Et revenus des légitimes enthousiasmes qui préparèrent et suivirent le Congrès, nous profiterons sans aucun doute à un rapide examen des fruits que nous en avons recueillis.

De l'évènement grandiose qui signale l'an 1910 dans l'Histoire canadienne on pouvait attendre un double résultat : premièrement, une fierté plus grande de notre nom de catholiques, et conséquemment un accord plus sincère et plus logique introduit entre nos croyances et nos mœurs tant sociales que privées; secondement une dévotion plus efficace à la Sainte Eucharistie, entraînant un usage plus fréquent de la communion.

Dur le premier point, on a pu croire que le Congrès allait nous remuer, nous retourner, nous convertir. Nous avons acclamé le Christ-Roi; nous avons reconnu son inaliénable royauté sur nos personnes, nos familles, nos biens, nos institutions, notre pays. Nous nous sommes proposés de Lui être fidèles au foyer, à l'atelier, au magasin, au bureau, dans la rue, au club, à la tribune, au journal; nous avons promis d'abattre la cloison que pratiquement nous élevons dans notre conscience entre nos obligations de chrétiens et nos devoirs politiques et sociaux de citoyens, d'hommes d'affaires ou de labeur. Chrétiens partout et toujours, chrétiens sans compromissions, chrétiens d'une seule pièce, chrétiens intégraux, tel fut notre programme et le cri de notre sincérité.

Ce programme a-t-il tenu plus d'un jour? Cette sincérité dura-t-elle plus d'une heure?...

Nous nous sommes retrouvés dès le lendemain aux prises avec les difficultés du travail, du négoce, du renoncement. La lutte pour la vie, âpre et meurtrière, nous a ressaisis. Les révoltes de la chair ont de nouveau grondé dans nos entrailles.

Qui a cédé: les principes ou les intérêts, la conscience ou l'appétit, l'honneur ou le plaisir?

Le péché nous a-t-il de nouveau asservis?

Satan a-t-il rétabli en nous son haineux empire? Ou sommes-nous restés fidèles au Roi immortel des siècles, au Juge des vivants et des morts, à Jésus-Christ caché dans l'Hostie sainte?

Consciences, parlez! Répondez!

* *

Sans même parler des retardataires qui n'étaient pas en règle avec leur devoir pascal et qui peut-être sont sortis de leur sépulcre, il y avait parmi nous des âmes qui ne commu-

niaient qu'une ou deux fois l'an.

Ont-elles compris que l'invitation de communier plus souvent s'adressait d'abord à elles, et que leur vie serait plus

digne de sa fin dernière, plus assurée d'atteindre son but, plus proche de son idéal, si chaque mois au moins elles s'asseyaient au banquet mystique?

La communion pascale est seule de précepte; mais celui et celle qui s'en contentent ne passent-ils pas la moitié, les deux-tiers, les trois-quarts peut-être de l'année et de leur vie dans le péché mortel, sous le coup d'une effroyable menace de mort éternelle, sans consolation, sans mérite?...

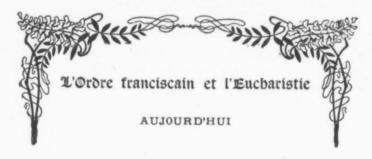
Les personnes qui communiaient chaque mois ont-elles compris que l'invitation du Maître s'adressait aussi à elles, et ont-elles tenté un effort pour se mettre à même de venir chaque semaine recevoir leur Dieu, sachant que par là leurs jours seraient plus heureux et plus féconds?...

Et celles que seules l'indifférence, la paresse, la négligence retenaient de manger leur Pain quotidien, ont-elles pris conscience des appels de Jésus à leur générosité; ont-elles résolu de ne plus opposer aux désirs de son amour l'obstacle de misérables prétextes?

Enfin, les communiants de chaque jour apportent-ils, à la Table sacrée, sinon plus de ferveur sensible, du moins une préparation plus personnelle et plus ardente, une action de grâces plus tendre et plus intime; plus de désirs de leur sanctification; plus de charité à l'égard de Dieu par la réparation; plus de zèle à l'égard du prochain en vue de sa conversion; plus de compassion pour les âmes du purgatoire?

Parlez, Consciences, répondez!

OH! Consciences, si vous vous taisez, si vous n'osez pas répondre, si vous ne pouvez vous rendre ce témoignage: Oui! nous sommes restés fidèles au Christ-Roi! oui! nous sommes des communiants plus convaincus! Consciences canadiennes! il faut nous attendre à voir réaliser cette crainte de notre bien-aimé Père Pie X qui nous fut rapportée de Rome; « Le Congrès de Montréal? Pourra-t-il seulement retarder le châtiment? »





E trop rapide coup d'œil que nous avons jeté dans les articles précédents sur la dévotion eucharistique dans l'Ordre franciscain nous aura fait comprendre que dans le passé les Franciscains des trois Ordres ont bien mérité de l'Eucharistie et que vraiment, on peut le dire, ils ont été au premier rang dans toutes les manifestations de cette dévotion vitale. Mais que font-ils aujourd'hui? Se contenteraient-ils par hasard de vivre de leur passé, comme certains

le reprochent parfois aux anciens Ordres religieux; et leurs mains débilitées seraient-elles devenues inaptes aux grandes œuvres de leurs Pères?

On pourrait le croire, en effet, si on se fiait uniquement à la réclame que le siècle a introduite dans les mœurs et qui accompagne jusqu'aux œuvres de la piété et de la dévotion. Mais si méprisant tout ce vain bruit, en historien plus avisé, nous allons au fond des choses, nous trouvons la Famille Franciscaine fidèle à son poste et ses membres d'aujourd'hui continuant les traditions de leurs grands ancêtres.

Nous ne parlerons pas des Pères du premier Ordre. Prêtres, prédicateurs, directeurs des âmes, missionnaires dans les pays infidèles, ils font connaître et aimer l'Eucharistie et tout le monde peut les voir à l'œuvre, promouvoir dans leurs églises et dans les autres, la communion fréquente et quotidienne, l'adoration du Saint Sacrement exposé, la visite au Saint Sacrement, les cérémonies de réparation qui sont comme la conclusion obligée de leurs exercices de missions.

D'autre part, l'œuvre eucharistique accomplie dans le monde par le Tiers-Ordre a été exposée le mois dernier, par le rapport du R. P. Ange au Congrès Eucharistique de Montréal. Ce que font les Tertiaires de Montréal est fait par ceux de Québec, par ceux de Trois Rivières, par ceux du Canada, par ceux du monde entier. C'est bien dans les rangs des Tertiaires que l'on trouve pour chaque paroisse les fidèles de la messe quotidienne, de la communion très fréquente, de la visite au Saint Sacrement. C'est bien à leur Fraternité que toujours avec succès se sont adressés les curés désireux d'établir dans leur paroisse l'adoration du premier vendredi, l'adoration diurne ou l'adoration norturne.

Pour parler du second Ordre, c'est-à dire des Clarisses de nos jours, qui doivent être plus de 12,000, nous ne connaissons pas la statistique proprement dite de leurs œuvres. Mais nous savons que, contemplatives, elles passent toutes de longues heures le jour et la nuit, en présence du Saint Sacrement. Plusieurs de leurs monastères sont chargés officiellement par leurs diocèses de l'adoration perpétuelle dans leur chapelle publique et un plus grand nombre gardent le Saint Sacrement exposé du côté du chœur pour la dévotion quotidienne de la communauté.



Mais où nous pouvons faire de vraies révélations, c'est en parlant du Tiers-Ordre régulier, de ces religieuses que nous appelons communément Franciscaines, et qui sous des vêtements de toutes les couleurs, n'ayant de commun que la corde, édifient l'Eglise et et vaquent à toutes les œuvres pénibles.

L'œuvre eucharistique de ces religieuses est trop peu connue et cependant elle est aussi admirable que vraiment considérable. La matière trop abondante ne nous permettra guère qu'une riche nomenclature et encore nous nous bornerons presque uniquement aux Instituts français.

S'agit-il de l'Adoration perpétuelle? nous nommerons d'abord les Franciscaines appelées Franciscaines du Très Saint Sacrement, dont la maison-mère est à Troyes, France. Ces religieuses sont cloîtrées et leur œuvre spéciale est l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement qu'elles ont le bonheur de voir exposé jour et nuit à leurs regards dans la chapelle de leur communauté. Comme fin de leur adoration, elles se proposent spécialement l'Action de grâces perpetuelle pour l'amour que nous témoigne le Fils de Dieu en se rendant captif pour nous sur nos autels.

« Non contentes de consacrer à Jésus-Hostie leur temps et leurs personnes, elles déploieront, dit leur Règle, pour l'ornementation du trône où Il réside, tout ce que leur état de pauvreté leur permettra. —Elles mettront toujours à l'autel des fleurs naturelles. » Leur maison est le centre d'une œuvre des tabernacles pour le besoin des églises pauvres, leur vie un hymne perpétuel d'amour et d'action de grâces à la divine Eucharistie et quand elles se rencontrent leur salut est celui-ci: «Loué et remercié soit Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel! — Toujours! » . . . Leur prière favorite doit être le Magnificat qu'elles récitent à toutes les heures du jour et de la nuit, au commencement et à la fin de leur adoration.

Si nous recherchons l'adoration réparatrice, nous la trouverons pratiquée par la Communauté des Franciscaines de ce nom, à Paris, rue Cardinet, 52 et surtout chez les Franciscaines de Sainte Marie des Anges fondées en 1871 à la suite de la guerre franco-allemande par Mgr Freppel à Angers.

L'adoration perpétuelle du Saint Sacrement et les missions étrangères, voilà leur but. Elles portent sur leur habit blanc une pèlerine et la corde, de couleur rouge, et sur la poitrine une belle croix d'argent. Quand elles sont en adoration devant le Saint Sacrement exposé, elles mettent un grand manteau rouge, en mémoire sans doute du manteau écarlate dont fut revêtu le divin Maître durant sa Passion. C'est le plus beau des costumes portés par les Franciscaines de France.

Vouées aux missions étrangères, elles ont transporté leurs œuvres aux Indes où, aux écoles et aux hôpitaux, elles joignent l'adoration du Saint Sacrement.

L'œuvre de la Réparation a inspiré la fondation en 1875 d'un autre Institut de Franciscaines appelées Franciscaines Oblates du Sacré Cœur de Jésus. Le but de cet Institut est la réparation des outrages faits à Notre-Seigneur; aussi le Saint Sacrement est-il exposé en permanence dans la chapelle de la maison-mère, à Chantenay près Nantes. Les autres œuvres sont les orphelinats, les hôpitaux, etc...

Le même but est poursuivi par les Franciscaines du Sacré Cœur de Villeurbanne au diocèse de Grenoble. Le Saint Sacrement est exposé constamment à la chapelle de la maison-mère.

Vouées aux œuvres d'enseignement et de charité, les Franciscaines

de l'Observance, fondées en 1868, s'établirent la même année à Vichy. Elles se hâtèrent d'y fonder l'œuvre de la réparation, par l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement. C'était bien la place dans cette ville d'eau encore plus fréquentée, hélas! par le plaisir et la volupté que par l'infirmité humaine et la maladie en quête de soulagement et de guérison. — A Bordeaux pareillement, leur chapelle fut consasacrée à l'œuvre de l'adoration perpétuelle et toujours quatre religieuses sont en prières devant le Saint Sacrement.

La congrégation la plus féconde de Franciscaines puisque fondée en 1877, elle compte déjà plus de 95 maisons et 4000 religieuses, est celle des *Franciscaines Missionnaires de Marie* dont nous avons déjà parlé (1) et qui ont des monastères dans nos contrées: à Q 1ébec, Sainte-Anne de Beaupré, Winnipeg, Fall-River, Woonsocket, New-Bedford, New-York etc...

C'est un Institut essentiellement missionnaire, mais il a cru que le plus puissant moyen de conversion et de sanctification qui existe dans l'Eglise est l'adoration du Très Saint Sacrement: aussi dans toutes leurs chapelles, même dans la plus pauvre, érigées dans les régions les plus éloignées de la civilisation, au Congo, en Chine, dans les Ind:s, le Saint Sacrement est exposé et les Franciscaines s'immolent à ses pieds comme elles s'y sont engagées au jour de leur profession, en victimes pour l'Eglise et les âmes.

C'est ainsi qu'elles font des merveilles dans les contrées païennes, au sein des léproseries et des hôpitaux, des orphelinats et des crèches de la Sainte Enfance, s'occupant surtout du relèvement et de la réhabilitation de la femme païenne, si dégradée et si malheureuse.

Dernièrement les journaux reproduisaient une note concernant le monastère de Québec. Il est le centre de l'adoration perpétuelle et de la propagande eucharistique pour le diocèse de Québec, et le noviciat des Franciscaines Missionnaires pour l'Amérique du Nord. Or, y était-il dit, depuis 18 années que le noviciat est établi, près de 300 jeunes filles ont fait leur profession et sont actuellement répandues de toutes les missions du monde, preuve palpable de la générosité de la jeune fille canadienne et de l'attrait exercé

⁽¹⁾ Dans un article précédent.

sur elle par la dévotion au Saint Sacrement unie à la vocation de missionnaire.



Si de l'adoration nous passons à d'autres œuvres eucharistiques, la France nous fournira d'autres congrégations franciscaines vraiment admirables.

Au premier rang, citons les Franciscaines de Notre-Dame du Temple. Ces religieuses ont hérité du respect que Saint François avait pour le sacerdoce et pour la personne des prêtres et leur Institut a été fondé en 1860 pour se consacrer uniquement au service et à l'assistance des prêtres infirmes, recueillis dans des maisons de retraite. C'est l'œuvre eucharistique par excellence. Un rapport sur cette œuvre a été lu au Congrès eucharistique de Paris en 1888; il se terminait ainsi: «... La sœur franciscaine de Notre Dame du Temple voit dans le prêtre qu'elle sert comme un Saint Sacrement revêtu de la forme humaine. Aussi, quel religieux respect pour sa personne, quelle vénération profonde pour sa sublime dignité, pour son caractère sacré, respirent toutes les Règles et tous les usages de l'Institut! Heureux les diocèses qui ont le bonheur de posséder ces maisons bénies! Là, du moins, le prêtre n'a plus à porter dans les sacrifices continuels que réclame son ministère la préoccupation des besoins que peuvent créer la maladie, les accidents ou la vieillesse. »

Pour entretenir les maisons de retraite, les Sœurs s'occupent de la confection de tout ce qui sert au culte divin et même de tous les vêtements ecclésiastiques. Cette occupation complète leur vie de dévouement aux personnes et aux choses de la maison de Dieu.

Dans leur chapelle, le Très Saint Sacrement est exposé et adoré pendant toute la journée.

Non moins méritantes de l'Eucharistie sont les Franciscaines de la Mission, de Bussières. Leur fondateur, missionnaire franciscain, avait entendu souvent des prêtres pieux gémir sur le peu de conve nance des hosties dont il leur fallait se servir pour l'auguste sacrifice. Lui-même en était ému. Il voyait aussi bien souvent les sacristies dénuées de linges et d'ornements convenables et il en était attristé. De ce besoin et de cette tristesse naquit le nouvel Institut. Reprenant les pieuses traditions des anciens moines, les Sœurs confectionnent les hosties avec du froment choisi et mettent à leur tra-

vail un respect et une dévotion particuliers. C'est bien Saint François portant avec lui dans ses voyages apostoliques un fer à hosties, afin de les confectionner plus dignes du Saint Sacrifice, en faveur des prêtres chez qui il passait.

Elles fournissent donc des hosties soigneusement faites à des milliers de prêtres de tous les pays d'Europe et même d'Amérique.

Pour compléter leur œuvre au point de vue surnaturel elles ont le Saint Sacrement exposé tous les jours dans leur chapelle de 7 hrs du matin à 6 hrs du soir, et pendant que les unes travaillent, les autres adorent et prient pour la conversion des pécheurs et le succès des missionnaires. Toutes leurs prières d'ailleurs tendent à ce but, et les ressources qui proviennent de la vente des hosties et de la fabrication des ornements sacrés sont destinées à faire donner des missions dans les paroisses pauvres.



Nous pourrions encore mentionner comme œuvres eucharistiques la préparation des enfants à la Première Communion, la confection d'ornements d'église, l'œuvre des tabernacles, et nous aurions à nommer plusieurs autres Congrégations franciscaines s'occupant de ces œuvres. Mais ce que nous avons écrit suffira aux lecteurs.

Nous leur ferons seulement remarquer que nous avons parlé uniquement de la France. Nous pouvions en parler pertinemment, grâce au précieux ouvrage du R. P. Norbert, O. F. M.: les Religieuses Franciscaines (1). Or la France, si féconde qu'elle soit en instituts franciscaines, tous nés au siècle dernier, ne compte cependant que 8,000 Franciscaines environ. Les dernières statistiques de l'Or ire nous en donnent pour l'Allemagne 17,000; pour la Hollande et la Belgique réunies 8,000, pour l'Amérique du Nord près de 10,000.

Encore ne sont pas comptées dans ces dernières statistiques les Franciscaines instituées ou dirigées par les Frères Mineurs Capucins.

Si la France semble plus favorisée, en proportion, d'instituts

⁽¹⁾ P. Norbert, Franciscain. — Les Religieuses franciscaines. Notices 6tc... Paris, Poussielgue, 1807.

eucharistiques, les autres nations en comptent aussi, témoin en particulier l'Institut des *Franciscaines de l'adoration perpétuelle*, très florissant en Allemagne, d'où il a émigré aux Etats-Unis.

Grâce à ces chiffres nous pouvons donc nous représenter la part que prend l'Ordre franciscain au culte et aux œuvres eucharistiques, dans le monde entier. Il n'a pas dégénéré; c'est bien le souffle de Saint François qui a fait surgir ces œuvres et c'est bien son esprit qui les anime.

Puis donc que, de nos jours, par un effet de la miséricorde divine les hommes sont plus attirés que jamais vers le Saint Sacrement, centre de la vie chrétienne; Vous aussi, enfants de Saint François, chers tertiaires, vous aurez à cœur d'entrer dans cet heureux mouvement et de redoubler d'activité et de zèle dans les œuvres eucharistiques. L'assistance à la Sainte Messe, la visite au Saint Sacrement, la communion quotidienne, celle des petits enfants, l'adoration diurne et nocturne, se présentent à nous comme les œuvres du jour. Vous vous y consacrerez tout entiers dans la mesure de vos forces, et ce sera le fruit salutaire de cette année inoubliable du Congrès eucharistique de Montréal.



Les "à peu près."

Ne soyons pas à peu près bons, charitables, dévoués, sincères, mais totalement et pour cela soyons parfa:tement chrétiens.

Ne faisons pas nos prières à peu près, mais très régulièrement et très pieusement.

N'arrivons pas à la messe à peu près à l'heure, mais à l'heure exacte et mieux quelques minutes avant, afin de bien nous préparer à ce grand mystère.

Ne communions pas à peu près chaque mois, mais régulièrement, sans y manquer jamais ; communier plusieurs fois dans le cours du mois et même chaque jour serait beaucoup mieux.

N'observons pas l'abstinence trois vendredis sur quatre, c'est-à-dire à peu près, mais tous les vendredis, le carême et les autres jours où l'Eglise l'ordonne.

Ne nous contentons pas d'observer à peu près les commandements de Dieu et de l'Eglise, mais observons-les fidèlement et intégralement tous et toujours.



LES SOLILOQUES

DU Bx P. PAUL DE SAINTE-MADELEINE

Martyr anglais de l'Ordre des Mineurs

Dixième règle.

r. C'est une règle constante : quoi qu'il advienne en cette vie, s'il n'a le goût de la Croix, il ne laisse à l'âme paix ni consolation.

Toute joie charnelle entre en flattant, mais ensuite elle blesse et tue.

Ne sors point ou rarement; crains de voir les hommes et d'en être vu : le monde passe et sa concupiscence.

2. Médite ceci: que t'ont jamais donné les frivolités du monde sauf souillure pour la conscience et dissipation pour le cœur?

Un instant elles t'ont réjoui, mais n'as-tu pas dû, peu après, te repentir et faire pénitence?

L'Imitation le dit avec raison: que chercher ailleurs qui ne se trouve ici? D'autres cieux, d'autres terres? Rien n'est nouveau sous le soleil.

Et elle ajoute : la consommation de toutes choses, c'est de laisser tout pour trouver le Tout.

3. Efforce-toi de te tenir pour crucifié et mort, puisqu'aussi bien tu dois nécessairement mourir, et bientôt peut-être.

Je me représente partois que je suis lié par le cou au pied de la Croix, et que toutes les créatures m'entourent, prêtes à venger leur Créateur de l'abus que j'ai fait d'elles;

L'une me reproche mon orgueil, l'autre ma gourmandise, celle-ci mon envie, celle-là ma paresse ou ma sensualité.

Oh! quelle joie je goûte, dans la sincère et profonde componction de mon cœur, à me proposer de tout souffrir avec constance pour réparer l'offense faite à un Père si aimant et si miséricordieux!

Alors je lui dis : « Père, j'ai péché ! j'ai péché contre le ciel et contre vous ; je ne suis pas digne d'être appelé votre enfant. (Luc. XV. 21.)»

Onzième règle.

1. Efforce-toi de te mépriser, et si tu n'en trouves point de nouveaux sujets, rappelle les anciens à ta mémoire.

N'abandonne point la componction du cœur. Dis en toi même: Pauvre moi! comme mon exil se prolonge! mon âme ne peut s'en consoler. (Ps. CXIX. 5 et LXXVI. 3.) »

Quand même tu noierais la terre sous tes latmes, jamais tu ne déplorerais assez la malice de ton péché et la cruauté des souffrances de ton Seigneur Jésus-Christ.

2. Je voudrais que mon serviteur se considérât comme un autre Job, pauvre, plein d'ulcères et de plaies, rejeté des hommes, abandonné sur son fumier;

Et qu'il pleurât et gémît sur sa misère, répétant ces plaintes du Psalmiste: « Seigneur, ne me reprenez pas dans votre colère; ne me châtiez pas dans votre indignation (Ps. VI. I.) Venez à mon aide, Seigneur, Dieu de mon salut (Ps. XXXVII. 22.)»

3. Je voudrais qu'il se regardât comme un mendiant rempli d'indigences, exposé au milieu du ciel à la compassion des Saints, et qu'il priât;

Et il s'adresserait d'abord à ma Bienheureuse Mère, la Très-Sainte Vierge Marie, lui demandant une des larmes très amères qu'elle a versées sur mes douleurs;

Puis il demanderait aux Martyrs une goutte de leur sang répandu pour moi ;

Enfin des Confesseurs et des Vierges il solliciterait l'aumône d'une parcelle de leur pureté;

Et il m'offrirait tout cela pour ses péchés, dans l'efficacité de mon Précieux Sang.

Douzième Règle.

1. Mais par-dessus tout, astreins toi à ne jamais omettre les exercices de piété ou de dévotion qui te sont de règle, pour quelque changement que subît ton âme.

Car tant que tu vivras, tu seras sujet à l'inconstance et aux variations, que tu le veuilles ou non ;

Aujourd'hui joyeux et demain triste, tour à tour paisible et inquiet, tantôt fervent et tantôt tiède, tu tourneras malgré toi au vent de la diversité.

La sagesse ne consiste pas à ne point souffrir ces alternatives, mais à ne s'y point abandonner, à se tenir au-dessus d'elles, sans se départir de son propos.

2. Ta fin dernière ne change pas. Tends fermement à elle par la bonne intention. Affermis-toi sur l'obéissance, et la diversité ne t'atteindra pas.

C'est la grâce de l'obéissance, de rendre la vie stable, constante, immuable.

Tiens à elle plus qu'au repos, plus qu'à la dévotion, plus qu'aux austérités, plus qu'au sacrifice, selon la parole du Seigneur.

Stérile l'austérité, stérile la prière, stérile tout labeur entrepris hors de l'obéissance.

3. Que le trouble et la distraction ne te fassent jamais omettre tes dévotions coutumières.

Tu profites plus, en effet, dans la désolation que dans la consolation, parce qu'alors tu sers Dieu pour lui et non pour toi.



AVIS

Nous rappelons à nos abonnés, lecteurs et correspondants qu'ils doivent s'adresser pour tout ce qui concerne la RÉDACTION (communications, recommandations, actions de grâces, etc...) A LA DIRECTION DE LA REVUE. 964 rue Dorchester Ouest, Montréal et pour les ABONNEMENTS (demandes, paîments etc.) à M. L. E. DESMARAIS, 19 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Petites notes sur la Règle

FACILE CHARITÉ

Les Tertiaires auront soin de maintenir entre eux et avec les autres la charité et la bienveillance. (S. Bègle, ch. II, art. 9.)



Voici revenir, avec a fin de l'année, la saison des étrennes. Saison onéreuse! que de budgets, minces ou opulents, vont au sortir de ces semaines fatales se trouver ou passablement allégés, ou obérés, ou même grevés de dettes qu'il faudra péniblement solder! Cependant la coutume existe; pour exigeante qu'elle soit, il faut s'y soumettre, et ces quelques lignes ne sont pas rédigées pour demander à nos Tertiaires de travailler à l'abolir. Sans doute, ils doivent résister au respect humain qui les entraînerait à s'endetter pour faire des cadeaux disproportionnés à leurs moyens et aux

exigences raisonnables de leur condition. Cela est de bon sens et de sens chrétien, et même une loi fondamentale de l'Ordre de la Pénitence, où chacun doit garder avec foi, simplicité, humilité, sa place dans la société et les convenances de son état. (Sainte Règle, chap. II, art. I.)

Mais la coutume a du bon; elle est assaisonnée d'esprit évangélique; elle entretient la charité, elle adoucit les rapports sociaux, elle favorise les rapprochements, étouffe les inimitiés, apaise les discordes. Elle fait pratiquer le détachement et l'économie. Elle mérite à ces titres d'être conservée; il suffit d'y introduire la discrétion et un motif surnaturel.

Ce n'est donc pas pour faire chorus avec ceux qui maudissent ces jours de dépenses et de visites que ces lignes sont écrites; elles vou-draient au contraire assourdir pour un instant leurs plaintes plus ou moins justifiées pour que puissent parvenir à nos consciences d'autres plaintes bien mieux fondées et que n'adoucissent même pas la réciprocité des cadeaux.

Ce sont celles des commis de magasin, hommes et femmes.

Ils se plaignent qu'on attende aux derniers jours, aux dernières heures de l'année, pour faire des achats qu'il était facile de prévoir et d'effectuer assez longtemps d'avance. Il en résulte pour eux un surmenage dont on peut prendre un petit aperçu à regarder les magasins envahis par la cohue des acheteurs tous pressés, tous exigeants, tous indécis, qui ne savent ni expliquer ce qu'ils désirent, ni choisir ce qui leur plaît; qui font inutilement sortir, montrer, déplier des objets qui ne sauraient leur convenir puisqu'ils n'en ont qu'une faible envie et point de besoin.

Et cet aperçu précise ses contours, quand on songe que cet envahissement des magasins par la foule se prolonge jusqu'à une heure avancée de la nuit, et que ceux qui lui tiennent tête sont ordinairement des jeunes filles et des femmes, déjà affaiblies par une vie sédentaire, anémiées par le séjour prolongé dans l'atmosphère contaminée et poussiéreuse des magasins, fatiguées de demeurer constamment debout à leur comptoir, mal soutenues par un repas pris à la hâte et rarement chaud, énervées par le bruit, le va-et-vient, les demandes et les réponses qui bourdonnent autour de leurs oreilles, les questions incessantes et diverses dont on les assiège, l'effort constant pour rester affables et souriantes.

Ajoutons au tableau qu'après le départ des clients, il faut ordinairement que les vendeurs harassés et les vendeuses épuisées remettent en ordre leurs rayons où semblent avoir passé des hordes de pillards et de barbares, avant que l'équipe des balayeurs n'entre en scène.

15

ce

ip.

gé-

ux,

les

Elle

dis-

ces

vou-

s ou

d'au-

as la

Il y a là une dépense inutile de forces, un surcroît de travail injustifié, une fatigue stérile que les acheteurs imposent aux employés de commerce avec une cruauté sans doute irréfléchie, inconsciente, mais réelle et qu'il dépend d'eux de faire cesser.

On parle, éloquemment, de l'oppression du travail par le capital; on enroule, de belles phrases sonores, les injustices qui déshonorent la constitution actuelle de la société. C'est très beau, aussi beau qu'inefficace. A mes lecteurs, aux tertiaires particulièrement par qui le Souverain Pontife Pie X veut faire entrer dans le monde plus de justice et plus de charité, je signale une charité à faire, une justice à accomplir, une cruauté à supprimer, une oppression à abroger.

QUE CEUX DONC QUI LE PEUVENT SE HATENT de faire leurs achats

dans un temps de vente normale; ils seront mieux servis et plus vite, et rétabliront pour leur part un peu de paix dans le monde.

Il y en aura toujours assez qui, soit oubli, soit mépris de leurs semblables, soit impuissance légitime, surmèneront vendeurs et vendeuses aux derniers jours, aux dernières heures de l'année.

V.-M.



faites du bien pour devenir bons

L'académicien Legouvé qui mourut à quatre-vingt dix ans dans les sentiments les plus purs de la charité chrétienne donnait pour vieillir heureusement la spirituelle recette qu'on va lire:

Voulez-vous qu'ils soient doux et paisibles vos vieux jours, malgré les infirmités, les délaissements et les nuages qui assombrissent le soir de votre vie? Faites du bien pour devenir bons. Car il ne suffit pas d'être bon dans le cœur, il faut être activement et pratiquement bon. La bonté dans l'âme, disait un ancien, c'est un parfum dans une cassolette d'or : il faut le répandre si vous voulez qu'il embaume.

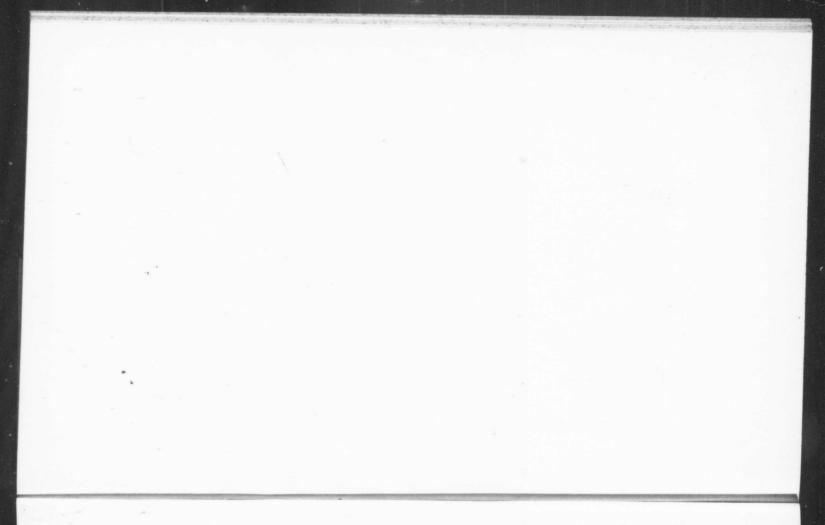
Etes-vous riches? Secourez. Etes-vous sans fortune? Consolez. Etes-vous sans influence? Aimez. Etes-vous seul, isolé? Priez. Etes-vous dans une famille, le plus petit, le moins doué, le moins apprécié? Soyez prêts à rendre les menus services, ou qu'on demande ou que vous prévoyez utiles, mais sans bruit, sans apparat, sans même être aperçus.

Soyez toujours l'être qui donne ou qui cherche à donner. Que donner soit pour votre cœur ce que respirer est pour votre poitrine : un besoin.

Une bonne parole, dite simplement, est un don. Un objet prêté est un don. Une marque de politesse est un don. Un sourire, qui remercie ou qui accueille, est un don. Une gêne évitée à quelqu'un est un don. Un renseignement fourni est un don. Se mettre un peu à l'écart, pour ne pas gêner, est un don.

Et de tous ces actes, à peine aperçus et à peine accueillis, rayonne quelque chose de divin qui pénètre l'âme et la remplit d'une douce sérénité. Chacun se sent devenir meilleur.

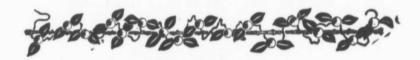
Oui, il est vrai ce mot de Legouvé: Rien ne fait tant de bien que de faire du bien.





LA CRÈCHE

MURILLO



La crèche



A Vierge mignonne endort en chantant, Son petit Jésus sur la paille fraîche; Elle resplendit auprès de la crèche Comme un grand lis d'or au bord d'un étang.

Hélas! le poupon grelotte en ses langes. Il pleure, et le vent qui vient des chemins, Glace méchamment ses petites mains, Faites pour guider la troupe des anges.

Comment l'apaiser? Le bon saint Joseph D'une voix très douce entonne un cantique ; Et l'âne et le bœuf, sous l'auvent rustique, Marquent la mesure en branlant le chef.

Mais qui vient là-bas! Quel est ce cortège? Ce sont les bergers avec leurs troupeaux, Ils entrent, vêtus de sayons de peaux, Tout enguirlandés de flocons de neige.

- « Salut, bonne Dame, Enfant merveilleux!
- « Si nous n'avons pas, comme les rois mages,
- « De l'or, de l'encens, de belles images
- « Pour vous réjouir le cœur et les yeux,
- « Pauvres chevriers perdus dans la plaine,
- « S'il nous faut pâtir, hiver comme été,
- « Regardez du moins notre pauvreté,
- « Ne méprisez pas nos bonnets de laine.

- « Nous voilà, Petit, tous à vos genoux.
- « Souriez un peu, soyez charitable,
- « Nous sommes aussi nés dans une étable :
- « Que vos jolis yeux s'arrêtent sur nous! »

Et, se prosternant devant la Madone, Chacun lui présente un peu de pain bis, Des roses, des noix, du lait de brebis, Et c'est de grand cœur que cela se donne.

Aussi gracieux qu'un jour de printemps, L'Enfant a souri, disant :« Je vous aime ! » Joseph et Marie ont souri de même, Et le bœuf et l'âne ont paru contents.

GABRIEL VICAIRE.





NOUVELLES DE ROME

ortugal. — Du Portugal nous arrivent à la Curie généralice les plus tristes nouvelles. Lr révolution a complètement ruiné notre Province portugaise. Tous les couvents ont été fermés et les religieux dispersés: la plupart d'entre eux ont trouvé un abri provisoire dans leurs familles. Pendant ces jours de persécution notre couvent de Sétuval, près de Lisbonne, a été incendié et réduit en cendres; heureusement les Pères l'avaient abandonné à temps et s'étaient enfuis. Au cours de ces troubles, plusieurs de nos religieux se sont vus arrêtés et transportés à bord des navires de guerre ou jetés en prison. Au bout de quelques jours tous ont été relâchés. Même son Em. le Cardinal Neto, O. F. M, un bon vieillard de 80 ans, a été arrêté dans les rues de Lisbonne et conduit devant le ministre de la justice improvisé. Celui-ci a traité le Prince de l'Eglise assez doucement et l'a remis en liberté. Son Eminence s'est réfugiée en Espagne.

Visiteurs à San-Antonio. — Durant le mois d'octobre, le Collège de Saint-Antoine a donné l'hospitalité à deux visiteurs distingués: Mgr Aurelio Briante, O. F. M., délégué apostolique en Egypte, et Mgr Pifferi, O. F. M., archevêque de La Plata, dans l'Amérique du Sud; l'un et l'autre prélats séjournèrent assez longtemps au milieu de nous.

Le R^{me} Père Général.—Le 28 octobre, nous eûmes la joie de revoir notre bon et vénéré Père Général après une absence prolongée. Sa Paternité Révérendissime a fait personnellement la visite canonique de plusieurs de nos Provinces autrichiennes et allemandes.

ROMANUS.



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Jubilé d'une province franciscaine

A persécution qui sévit en France sur les ordres religieux a beau couvrir le sol de ruines, l'arbre monastique, selon une parole fameuse, est un chêne qui ne meurt pas. Le 20 octobre 1915 était le cinquantième anniversaire de l'érection canonique de la Province Saint-Louis en Aquitaine, et si les circonstances ne se prêtaient pas aux joyeuses fêtes, cependant ce jour n'est pas passé inapercu.

La Revue Franciscaine de Bordeaux a publié à cette occasion un aperçu de l'histoire de ces cinquante années, abrégé d'une brochure écrite par le T. R. P. Othon, ancien ministre provincial, et auteur estimé de l'Aquitaine Séraphique.

La Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte, publiée par les Franciscains de la Province de France, sœur cadette de la Province jubilaire, se fait l'organe des félicitations et des vœux de tous les religieux de cette province à leurs confrères d'Aquitaine.

Nécrologe des missions

A Revue "Les Missions catholiques" publie la statistique des missionnaires tombés au champ d'honneur dans l'année 1910. Il y en a 178 dont 86 français et un canadien, les autres nations sont ainsi représentées: Espagne, 18; Italie, 12; Allemagne, 10; Irlande, 9; Chine, 8; Belgique, 7; Suisse, 2; Etats-Unis, 2; Angleterre, 2; Autriche 1; Chili, 1; Ceylan, 1.

On voit que notre ancienne mère patrie, malgré sa déplorable situation, vient toujours en tête, ayant donné à elle seule presque la moitié de ces glorieuses victimes du devoir. La Société de Missions étrangères de Paris, à elle seule, a enregistré 25 morts.

Les Franciscains dans la République Argentine

Le Gouvernement de la République Argentine a créé une réserve de 2000 hectares de terrain pour y établir 250 familles indiennes, et il en a confié de soin aux Franciscains, auxquels il a donné 20.000 dollars pour subvenir aux nécessités de la fondation; 150 familles profitent déjà de cette largesse.

Heureuse innovation

RANSFORMER la fête du Séraphique Père Saint François en journée d'apostolat intérieur et de propagande, telle fut la généreuse idée des Tertiaires de Trévise (Italie). La réunion générale des Frères et des Sœurs fut présidée par Mgr Longhin, capucin. Après le rapport de la sœur secrétaire de l'assemblée sur l'état du personnel et des finances, trois études furent lues et discutées en commun. Une sœur parla de "L'esprit du Ticrs-Ordre et la femme"; un frère, ouvrier, de "La vie intérieure et extérieure du Tiers-Ordre"; un étudiant des "Moyens pratiques de la Propagation du Tiers-Ordre."

Au cours de l'assemblée, un télégramme d'hommage fut adressé au Souverain Pontife, en réponse aux insultes du maire Nathan.

Nos Bienheureux

N procès de béatification, interrompu par les guerres de la Révolution française, au cours desquels les dossiers se trouvèrent égarés, vient d'être repris par la Sacrée Congrégation des Rites : c'est celui du Vénérable Joseph de Caranbantès, prêtre capucin de la province d'Andalousie. Il fut un apôtre ardent, un missionnaire infatigable, et après avoir évangélisé l'Espagne, il porta la foi jusque chez les cannibales des Iles Caraibes.

L'Union populaire d'Italie

l'Italie pour la lutte contre toutes les forces révolutionnaires et antichrétiennes. L'Union vient d'élire son nouveau président, le Docteur Louis Vecchi, Tertiaire franciscain et discret de la Fraternité de Saint-Antoine à Milan. On espère beaucoup de sa présence à la tête de ce groupe, car son passé militant est un garant de ses talents et de son zèle. C'est un ancien condisciple du P. Gemelli, des Frères Mineurs, si connu en Italie. (La Fraternité.)

Un général boer Tertiaire

général Antoine d'Otton fut un de ceux qui luttèrent avec le plus d'archarnement pour la défense du Transvaal. Un seul fait nous montrera son héroïsme. Général en chef de l'Etat-Major, un jour, avec

150 hommes, la plupart officiers, il tint tête à 42.000 Anglais. Presque tous les siens tombèrent au champ d'honneur et on le trouva lui-même étendu sur le sol, criblé de blessures. Cette défaite décida du sort de la guerre: trois mois après, les préliminaires de la paix étaient signés. D'Otton avait perdu dans la guerre ses huit fils et sa femme, qui mourut de douleur dans les bras de ses filles en apprenant le désastre. D'Otton représente le parti de l'intransigeance nationale. Ni les offres du Gouvernement anglais, ni les menaces, ni la confiscation de ses biens, n'ont pu l'amener à se soumettre au vainqueur. Aussi le Président Krujer, avant de mourir, le désigna-t-il à ses partisans comme son successeur, et, malgré ses quatre-vingts ans passés, l'intrépide vieillard rêve encore de rendre l'indépendance à sa patrie.

Le général D'Otton est catholique: il fut converti lors d'un voyage en Italie, en 1885, par Mgr Sarto, aujourd'hui Sa Sainteté Pie X. Il s'occupe maintenant du sort de ses partisans et a fondé de nombreuses colonies Boers, surtout dans l'Amérique du Sud. Il a eu aussi la joie d'amener un grand nombre de ses compatriotes à l'Eglise catholique. Il professe un grand amour pour l'Ordre séraphique. Honoré de plusieurs décorations par divers Souverains, il n'en porte aucune, mais on voit toujours pendre à sa chaîne de montre la Croix de Saint Antoine que lui donna le Provincial des Franciscains de Santiago, en l'inscrivant dans la Pieuse Union. Se trouvant à Madrid, en 1904, il forma le projet de se retirer dans un couvent de Saint François et il l'aurait mis à exécution, sans la mort inopinée du Président Krujer, qui lui laissa un héritage moral qu'il ne pouvait décliner. Enfin, le 17 juin dernier, il profita d'un séjour à Jérusalem pour se faire inscrire au Tiers-Ordre "regardant comme un grand honneur, disait-il, de pouvoir être compté parmi les enfants du séraphin d'Assise, " (Revue Franciscaine.)

CANADA

Montréal - Fraternité Notre-Dame des Anges

A retraite et la visite annuelles de notre Fraternité nous furent données à partir du 9 octobre par le R. P. Ange-Marie, gardien;—nos âmes encore toutes imprégnées des joies du Congrès Eucharistique, s'ouvrirent facilement à l'action de la grâce, et goûtèrent avec un plus grand bonheur la paix de ces jours de recueillement et de prières.

— Le dévoué Prédicateur s'efforça de nous inspirer l'amour des vertus qui firent un si grand saint de notre Père Saint François. Espérons que sa parole onctueuse et pénétrante, tombant sur une terre bien préparée, produira, avec le secours de la Sainte Vierge, des fruits nombreux de sanctification.

Une communion générale, nombreuse et fervente, clôtura ces jours bénis, qui firent germer dans nos âmes des désirs plus grands de perfecon chrétienne.

Sr. Secrétaire.

Les Trois-Rivières. - Fraternité Saint-Bonaventure

A visite canonique, commencée le 23 septembre, s'est terminée le 4 octobre, jour de la fête de notre Séraphique Père Saint François. Elle a été prêchée par le R. P. Ladislas.

Les hommes tertiaires, comme c'était d'ailleurs leur devoir, et bon nombre de fidèles de la ville, se sont empressés d'assister à ces pieux exercices — sermon à 7½ heures et bénédiction du Très Saint Sacrement.

L'ardente prédication du R. P. Ladislas, tout imprégnée de zèle et de l'esprit apostolique du saint fondateur du Tiers-Ordre, a fait éclore au sein de la Fraternité un renouveau de foi et de piété, prémices de nombreuses recrues pour le Tiers-Ordre trifluvien et de progrès du bien social dans notre localité.

A la clôture de la visite, avec le cérémonial ordinaire, le R. P. Valbert Marie, Gardien du Couvent franciscain des Trois-Rivières, a présidé à la prise d'habit de dix-neuf postulants et à l'acte de profession de trois novices.

Le 4 octobre, jour de la fête de notre Séraphique Père Saint François a donné lieu dans la chapelle des RR. PP. à une solennité des plus imposantes. Les deux Fraternités, celle des hommes et celle des femmes, y assistaient en corps, et comme d'habitude à pareille fête, une foule de fidèles venus de tous les points de la ville. Le panégyrique du grand Saint a été prononcé avec une magistrale éloquence par M. le chanoine Arcand, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières.

Erection Canonique

Saint-Philippe, le R. P. Valbert, Gardien, érigea canoniquement en frateinité régulière, sous le patronage de Sainte Elisabeth de Hongrie, les Sœurs détachées de la Fraternité de l'Immaculée-Conception, avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier, et l'agrément de Mgr L. Denoncourt curé de Saint-Philippe.

Le R. P. visiteur organisa le Discrétoire ainsi qu'il suit :

Supérieure: Mde Jos. Guillemêtte; Assistante: Mde A. Bellefeuille; Trésorière: Mde D. Larivière; Secrétaire: Mlle M. Doucet; Maîtresse

des novices: Mde E. Bourque; Deuxième maîtresse: Mde Frs. Parent; Sacristine: Mde L. Lafontaine; ière Portière: Mde F.-X. Bellefeuille; Discrètes: Mde Frs. Bourassa, Mde Uldoric Dufresne, Mde Hyp. Lacroix.

Saint-Joseph des Cèdres. - Comté de Soulanges

E 25 octobre dernier, S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, daignait dire à M. le curé toute la joie que son âme d'évêque ressentait à la pensée de la création d'une fraternité du Tiers-Ordre dans sa paroisse

Née des paroles du R. P. Valbert, O. F. M., le 26 septembre 1909 à la suite d'une mission de tempérance, la nouvelle fraternité vient d'être par le R. P. Germain érigée le 30 octobre 1910 et placée sous le vocable d'une illustre tertiaire franciscaine, Sainte Jeanne Fremyot de Chantal.

Elle compte 38 sœurs, dont 19 professes. Quant aux frères, ils sont 2 novices et 2 profès, et suivront, jusqu'à ce que leur nombre s'accroisse, les exercices faits pour leurs Sœurs.

Lacolle

ETTE municipalité civile renferme 2 paroisses canoniques.

1° SAINT-BERNARD. Du 16 au 23 octobre y fut donnée une grande mission, à la suite de laquelle, et pour en conserver les fruits, M. le curé voulut implanter le Tiers-Ordre afin qu'il en fût l'élite.

23 hommes et jeunes gens, et 29 dames et demoiselles reçurent le saint habit. Il y eut 2 professions.

Ainsi il y a 3 frères profès et 23 frères novices: soit 26 frères; 3 professes et 29 novices: soit 32 sœurs; en tout 58 tertiaires.

2° NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL. Cette paroisse eut le bienfait de la visite canonique du 23 au 26 octobre.

Inaugurée par le P. Xavier en 1901, érigée canoniquement le 13 mai 1903 sous le vocable de Notre Père Saint François par le P. Gaston cette fraternité mixte, compte 7 profès et 23 professes.

2 sœurs firent profession, I frère et 3 sœurs prirent le saint habit. Notons que 13 frères et 25 sœurs reçus depuis moins d'un an ne purent faire profession. Ce qui porte à 84, dont 21 frères, le nombre des tertiaires.

Le P. Visiteur leur recommanda non seulement de travailler à leur sanctification personnelle par la pure observance de la Règle mais de plus à deux œuvres sociales :

1* Le récrutement : que chacun d'eux s'efforce de recruter chaque année un nouveau tertiaire, sérieux, et édifiant : car les enrôlements en masse ne donnent pas toujours les résultats désirés.

2° L'apostolat du bon exemple et particulièrement de la tempérance, selon les désirs de Mgr l'Archevêque et l'urgente nécessité de la race canadienne.

Shawenigan-Falls

Es tertiaires de Saint-Pierre de Shawenigan ont comme les années passées, célébré avec piété la fête de Saint François; la neuvaine préparatoire a été suivie par un grand nombre de tertiaires. Le chœur de la Fraternité avait préparé pour le jour de la solennité une magnifique messe, sous l'habile direction de M. l'abbé O. Meunier. La messe fut chantée par M. le Directeur de la Fraternité, qui donna aussi le sermon de circonstance. Aussitôt après la messe les tertiaires reçurent la bénédiction papale.

Visites canoniques

PAINT-THOMAS DE JOLIETTE. —Le R. P. Théophile donna dans cette paroisse les exercices de la sainte visite, du 26 au 28 septembre. Après l'observation de la Règle, le thème de ses instructions fut : "Les Tertiaires et l'Eucharistie": les enfants du Séraphique Père doivent entraîner par l'exemple les âmes à la communion fréquente.

Vingt-cinq prises d'habit et 8 professions. A la cérémonie de clôture, retardée au dimanche, le R. P. Visiteur bénit une belle statue de Saint François, après avoir faite le panégyrique du Patriarche des Pauvres. Cette statue rappellera aux tertiaires leurs promesses de ferveur et les animera comme un modèle efficace.

SAINT-EPHREM DE TRING. — Visite par le R. P. Joachim qui eut la consolation d'admettre à la profession près de 200 novices et d'imposer le saint habit à 50 nouvelles recrues.

Et, dit-il, la qualité passe encore la quantité.

SAINTE-JULIE DE SOMMERSET. — Plus petite, mais non moins fervente Fraternité; elle a eu sa visite du 26 au 29 octobre, sous la conduite de l'infatigable P. Joachim, qui donna le saint habit à 14 personnes, remplaçant au noviciat cinq nouvelles professes.—De son côté le R. P. Xavier-Marie a porté les grâces de la sainte visite, du 23 octobre au 7 novembre à trois paroisses où la piété des fidèles et le zèle du prédicateur ont certainement consolé notre Séraphique Père. Ce sont:

SAINT-PAULIN, du 23 au 26 octobre ; 15 vêtures, 23 professions.

SAINT-ELIE DE CAXTON, du 30 octobre au 2 novembre; 32 vêtures, 10 professions.

SAINT-ALEXIS DES MONTS, du 3 au 7 novembre; 41 vêtures et 43 professions.

Que Dieu favorise ces généreuses paroisses!



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PERE JOSEPH DENIS

(Suite)

COMMISSAIRE-PROVINCIAL DE LA MISSION

dien du couvent de Québec. Nous ne savons pas à quelle date; ce n'est pas avant le printemps, à l'arrivée de France des navires, puisque les nominations aux charges de gardien étaient faites par les supérieurs de France; par ailleurs, certains passages des Actes du Frère Didace nous le montrent encore gardien des Récollets de Québec au commencement du printemps de 1699. (1) Son successeur fut le Père Julien Guesdron, que nous voyons en office le 22 octobre de cette année. (2) Mais dès avant cette date il avait remplacé le Père Joseph, et nous pensons que le 3 octobre, lorsque celui-ci assista à l'assemblée des trois É ats, ce ne fut pas en qualité de gardien, mais en qualité de délégué du commissaire-provincial des Récollets, le Père Olivier Goyer.

L'année suivante, 1700, le Père Joseph alla en France (3). M. de Brisacier, écrivant de Paris à Mgr de Laval, le 17 juin 1701, lui

⁽¹⁾ Procès-verbal de la guérison de la sœur Louise de Lanaudière.

⁽²⁾ Ibidem.

⁽³⁾ Actes du Frère Didace. Lettre du Père Denis, 1719.

accuse réception de trois lettres, dont la première, du 9 août 1700, fut remise à son destinataire par le commissaire-provincial des Récollets [le Père Goyer] (1). Il est logique de penser que les deux Récollets firent ensemble le voyage; le Père Joseph se serait donc embarqué à Québec au mois d'août. Le Père Goyer ne devait pas revenir au Canada.

Nous ne savons rien du but ni du résultat du voyage du Père Joseph. Il écrit lui-même qu'il alla en France en 1700 « pour les affaires de la mission. » Les affaires de la mission étaient variées, et comme nous ne connaissons aucun document qui nous permette de préciser quelles affaires motivèrent le voyage du Père Denis, nous préférons ne pas nous livrer à de vaines conjectures. Un fait certain, c'est que le Père Joseph revint de France avec le titre et les fonctions de commissaire-provincial de la Mission, succédant ainsi au Père Goyer, dont l'appréciation sur les qualités du Récollet canadien auprès des supérieurs de France, et peut-être du Chapitre provincial, avait dû contribuer à faire désigner le Père Joseph une seconde fois pour ces importantes fonctions.

Le nouveau commissaire ne put revenir au pays en 1700, n'y ayant pas à l'automne de départ de navires pour le Canada. Peut-être n'était il pas encore de retour le 23 mai 1701, car il n'assiste pas à la profession religieuse de sa parente, Angélique Denis, dite sœur Saint-Hyacinthe, à l'Hôtel-Dieu de Québec. Son parent, le diacre Claude Denis, du Séminaire, y assista. Le Père Joseph était sûrement de retour à Québec le 15 novembre de cette année, alors que le feu consuma le Séminaire. Tous les bâtiments furent détruits; l'église des Récollets, comme celle des Jésuites, qui étaient tout près servirent à recevoir les objets que l'on put arracher aux flammes : meubles, vaisselle, étoffes, etc (2).

Une épreuve plus terrible encore fondit sur Québec en cet hiver de 1701. Une épidémie que l'on désigna sous le nom de « maladie populaire » y sévit tout l'hiver. « Le mal s'annonçait par un mauvais rhume, auquel se joignait une fièvre ardente accompagnée de fortes douleurs de côté, et il emportait les personnes en peu de jours. La

⁽¹⁾ Notice biographique sur Mgr de Laval. Montréal, 1874. La lettre de M. Brisacier y est reproduite in extenso, p. 160.

⁽²⁾ Annales manuscrites des Ursulines de Québec.

contagion, qui avait commencé sur la fin de novembre, se régandit dans toute la ville, et il n'y eut pas de maison qui ne fût changée en hôpital. Toutes les communautés furent attaquées en même temps...» (1) On ne voit pourtant pas qu'aucun Récollet mourût de ce mal, malgré le dévouement de ces religieux qui se prodiguèrent auprès des malades. Les Récollets furent moins heureux l'hiver suivant, alors qu'une nouvelle épidémie, sorte de petite vérole, apportée à Québec par un sauvage, décima la population de la ville. En moins de deux mois on compte plus de 1500 malades et trois à quatre cents morts. On eut recours au Ciel pour enrayer le fléau ; on fit «des prières publiques, telles que neuvaines de saluts, oraisons de Quarante-heures et processions. Dans une de ces processions on porta les Saintes Reliques; dans une autre, les statues de Saint. Roch et de Saint Sébastien. Les neuvaines de saluts se faisaient alternativement dans les diverses églises de la ville, avec des exhor tations à la pénitence pour apaiser la colère de Dieu. » (2) Cette fois, toutes les communautés eurent à déplorer quelques morts. Les Récollets ne furent pas épargnés; le Père Denis eut la douleur de voir mourir plusieurs de ses religieux : deux pères et un frère convers, disent les Annales des Ursulines. Le Nécrologe des Récollets de la Province de Saint Denis note en effet le décès, à Québec, du Père Zénobe Gaillard, le 12 février 1702; au Canada, du Père Alexis Lecourt, en mars 1702 et du Père Benjamin Delorme, en 1702, sans date précise. En admettant l'exactitude du renseignement fourni par les Annales, deux de ces récollets seulement auraient étévictimes de l'épidémie; ce seraient probablement les Pères Zénobe et Alexis; quant à la troisième victime, le frère convers, nous ignorons son nom.

Tous ces religieux étaient jeunes; le Père Zénobe avait 36ans (3), le Père Alexis, 29 (4), et le Père Benjamin, 27 (5). C'étaient:

⁽¹⁾ Ibid.

⁽²⁾ Annales manuscrites des Ursulines de Québec.

⁽³⁾ Nécrologe des Récollets.

⁽⁴⁾ Baptisé à Québec, le 6 mai 1673, sous le nom de Raphaël, (Registres de-Notre-Dame de Québec); ordonné prêtre le 23 février 1698, à Québec (Archivesde l'Archevêché, Registre A. p. 804.)

⁽⁵⁾ Nécrologe des Récollets. — Originaire du diocèse de Paris. Ordonné prêtre à Québec le 21 septembre 1699. (Archives de l'Archevêché, Registre A. p. 807.)

des ouvriers encore au début de leurs travaux apostoliques, et leur perte en était d'autant plus lourde pour la Mission. Vers le même temps, un quatrième religieux, jeune aussi, le Père Bernardin Leneuf de la Vallière, cousin du Père Joseph auquel celui-ci avait eu la joie de donner le saint habit en 1696, mourait également à Québec' après une année de ministère à Rimouski (1).

— Ces décès répétés d'excellents sujets dont deux Canadiens, les Pères Alexis et Bernardin — étaient de rudes coups pour le commissaire provincial des Récollets, alors surtout que le recrutement des vocations parmi les Canadiens était plutôt lent. Les bras durent manquer pour les labeurs évangéliques accoutumés; le commissaire paya de sa personne en suppléant, dans la mesure où le lui permettaient ses fonctions, à la pénurie de missionnaires. C'est ainsi que le 19 avril 1702 on le voit agir en qualité de missionnaire au Cap Saint-Ignace (2).

A tous ces soucis s'ajoutait, pour le Père Denis, celui de l'achèvement du couvent de Québec. Si les 1500 livres de Frontenac avaient permis au Père Joseph de terminer l'église, il restait à achever la construction du couvent, et les fonds manquaient. En 1702 même, année de si nombreux deuils, le problème reçut un commencement de solution. Le 19 septembre de cette année mourait à Québec le sieur Charles Aubert de la Chesnaie, l'un des principaux marchands de la colonie, et membre du Conseil souverain. Par son testament, passé devant le notaire Genaple, le 26 août précédent, il léguait la somme de 4500 livres pour la fondation d'une messe quotidienne à perpétuité, sans spécification du lieu où la fondation

⁽¹⁾ Baptisé aux Trois-Rivières, le 17 novembre 1672 (Registres paroissaux des Trois-Rivières.) Prit l'habit chez les Récollets en 1696 (Annales du Sém. de Québec.) Missionnaire à Rimouski en 1701 (Registres de Rimouski.) C'est à tort que l'abbé Guay, dans sa *Chronique de Rimouski*, p. 137, le fait demeurer en cet endroit de 1701 à 1703. Les registres ne contiennent aucun acte de lui après 1701. Le Nécrologe place sa mort en janvier 1701: impossible, puisque en sept. 1701 il est encore à Rimouski (Registres.) Le *Répertoire du Clergé canadien* erre davantage en le faisant mourir en 1738. Nous croyons qu'il mourut en 1702.

⁽²⁾ Il y baptisa Angélique Bossé, fille de Louis Bossé et d'Angélique Bouchard. Ce Louis Bossé, venu de France, est le trisaïeul de feu le juge Bossé (Registres du Cap Saint-Ignace.) — Le P. Denis signe: Com. prov. Cf. Abbé Sirois, Histoire du Cap Saint-Ignace, p. 32.

serait établie. Il est tout naturel que la femme du défunt, qui était la sœur du Père Joseph, ait songé aux Récollets. Le fils du sieur Aubert, exécuteur testamentaire du défunt, proposa donc au Père Joseph d'accepter pour son couvent la fondation : « Iceluy Sieur Aubert ayant considéré que les dits R^{ds} Pères Récollets ne peuvent faire parachever la batisse de leur cloître et couvent faute de fond, et quil augmenteroit le mérite et La piété de Lœuvre en plaçant ladite fondation sur ledit couvent pour en moyenner le parachevement; Il en a fait la proposition aux dits Reverends Pères. »

Sous la présidence du Père commissaire, les discrets du couvent s'assemblèrent pour délibérer sur la proposition. C'était le Père Gélase de Champy, gardien ; les Pères Daniel Desmoulins, vicaire, Juconde Drué, supérieur de l'Hospice Saint-Roch, Bertin Mullet, maître des novices, et Dominique de la Marche, lecteur de philosophie. La charge imposée par le legs était très onéreuse. Cependant après mûre délibération, du consentement du Chevalier de Callières, leur syndic apostolique, et sous l'agrément et ratification du définitoire de la Province, dont ils se faisaient forts, les Récollets susnommés acceptèrent conjointement et unanimement, tant pour eux que pour leurs successeurs, la fondation. Le contrat fut passé le 11 novembre, au Château Saint-Louis, entre le Sieur Aubert d'une part, et M. de Callières, d'autre part, assisté du Père Joseph et des Récollets susnommés, qui tous signèrent au contrat. Les Récollets s'engagèrent « de faire dire et célébrer à perpétuité tous les jours de chacune année une messe basse tant pour le repos de Lame dudit Sieur de la Chesnaie et de sa famille que pour satisfaire aux ames de ses amis canadiens morts et à mourir avec lesquels Il a pu entrer en Intrigue de commerce pendant sa vie : Sauf la messe a dire a pareil jour de son décès le dixneuvième de septembre de chacune année, qui sera dite, chantée et célébrée solennellement à toujours ; après laquelle sera chanté aussi un Libera a Lentour da la représentation. »

Les 4500 livres devaient être employées à l'achèvement du couvent. Cette intention de Sieur Aubert était formelle à ce point qu'il stipule que « des ouvrages de laquelle batisse sera tiré et fourny des quitances qui feront mention qu'ils auront été payez des deniers de ladite somme et prix de ladite fondation. » Le Sieur Aubert réser vait aussi le droit pour lui et les autres enfants héritiers du défunt,

si bon leur semblait, « de faire mettre et placer dans la partye dudit cloître qui aura été baty des deniers de ladite fondation une épitaphe qui fera mention d'Icelle; comme aussi pourront faire mettre ses armoiries dans les arcades de ladite partye dudit cloître. » (1)

L'année 1702 s'acheva pour le Père Joseph sur un nouveau deuil. Au commencement de décembre s'éteignit une de ses tantes, Marie-Anne Leneuf, veuve du baron de Bécancourt. Comme sa sœur Catherine, mère du Père Joseph, elle fut inhumée dans l'église des Récollets de Québec, « en présence d'un grand nombre de personnes». (2).

FR. HUGOLIN, O. F. M.

(A suivre.)



⁽¹⁾ Tout ce que nous avons écrit touchant la fondation de Charles Aubert de Lachesnaie est tiré du contrat de cette fondation. Archives judiciaires de Québec, Greffe de Genaple, 11 novembre 1702.

⁽²⁾ Acte de sépulture. Registres de Notre Dame de Québec.

LES MISSIONS FRANCISCAINES

SUR LA ROUTE DU JAPON

Lettre du R. P. CALIXTE GÉLINAS, O. F. M. à l'un de ses confrères d'ordination. (1)

En mer, 148 longitude est; 40 latitude nord, 6 octobre 1910.

Bien cher Père

PRÈS avoir vécu ensemble cinq années, des frères ne se séparent pas aussi vite de cœur que de corps, et nous nous retrouvons souvent avec vous, Père Eusèbe et moi, comme sans doute vous-même venez en esprit voyager

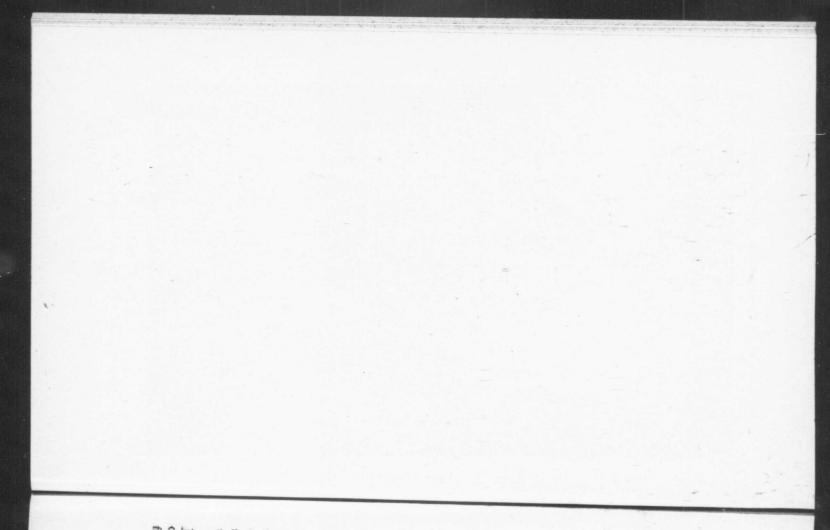
quelquefois entre nous deux. Mais nous connaissons votre vie, et vous ignorez la nôtre : nous vous suivons aisément dans le détail de vos journées, vous en êtes réduit aux conjectures pour nous suivre dans la nôtre. Voici quelques lignes hâtives pour fixer vos itées. Donc, cher Père, nous sommes en mer depuis plus de quinze jours. Beau temps, excepté deux jours de gros vent, quasi tempête. Pas de mal de mer. Nous avons un steamer superbe. Il tient la mer comme aucun autre, dit le Père Deffresnes. Puis il ne coûte presque pas cher, cent piastres! Bonne cuisine, bonne cabine et autres commodités qu'on trouve maintenant sur les bateaux transatlantiques. Le luxe est exclu, mais le confortable est maintenu. Les officiers et tous les voyageurs sont très gentils. Ouelques-uns parlent le français, tous l'anglais. Etant donné que nous somnes trois, nous n'avons que peu de relations avec les autres. Cependant la chose serait facile, et quand l'un de nous se trouve seul, on lui adresse facilement la parole. Les passagers sont peu nombreux; le « Monteagle » est en effet un bateau mar-

⁽¹⁾ Le R. P. Calixte Gélinas, parti de Montréal le 12 septembre avec le R. P. Eusèbe Meunier, (Voir *Revue* d'octobre p. 496) envoie de Yokohama les premières nouvelles de son voyage. Nos lecteurs et particulièrement les amis des deux jeunes missionnaires seront heureux de les connaître.



MGR BERLIOZ

Au milieu des missionnaires franciscains au Japon
607



chand; son tonnage est par conséquent beaucoup plus fort que celui d'un steamer pour voyager; j'apprécie, pour mon premier voyage, sa solidité sur la mer, même sous le choc des grosses lames. Mais, pas d'illusions! les deux jours de gros temps il a dû comme les autres, quoique plus lourdement, prendre part à la danse générale; je me suis rendu compte alors que l'océan pouvait de lui faire le cas d'un bouchon! Quoi qu'il en soit je vous recommande le « Monteagle, » si vous vous décidez à nous rejoindre.

Vous dire que je n'ai pas eu le mal de mer n'est pas peu dire, car je m'y attendais, et mon compagnon aussi. Grâce à Dieu, nous en avons été indemnes. Si vous remarquez que j'ai compté 15 jours du 20 septembre au 6 octobre, vous allez, en bon calculateur penser que je me trompe! Non! nous avons perdu 24 heures en route et l'office de Saint Jérôme est tombé à l'eau, c'est le cas de le dire. Nous poursuivons toujours notre route navale; samedi soir, très probablement, nous serons à Yokohama; probablement aussi, le Père Eusèbe sera à Chéfou le 18 octobre; c'est tard, mais il sera sans doute obligé de perdre trois jours à Kobé, en attendant un paquebot.

Rien de plus remarquable dans tout notre voyage de Vancouver jusqu'au moment présent. C'est beau de contempler l'immensité de la mer; c'est beau aussi de la voir agitée par les vents, quand on n'a pas le mal de mer! mais vous me pardonnerez de n'y pas trouver matière à description. Laissons cela aux écrivains de métier, et mieux encore hâtez-vous de venir juger du spectacle par vousmême; cependant le voyage de Montréal à Vancouver est plus ennuyeux: moins d'aise et moins d'air, pas beaucoup plus de variété, sinon le dernier jour, en traversant les Montagnes Rocheuses. Avant, rien de bien curieux: pendant deux jours, des forêts et de petits lacs; passé Winnipeg, une journée de vastes prairies. En somme j'aime mieux la mer, sa monotonie n'est qu'apparente; c'est un changement perpétuel.

7 octobre : je reprends ma lettre. Beau temps depuis trois jours. Je vous souhaite une traversée comme la mienne. Bientôt je toucherai au sol japonais. Priez toujours pour moi afin que je sois fidèle à ma mission.

Votre confrère,

fr. CALIXTE, O. F. M.



SAINT ANTOINE DE PADOUE et les Canadiens-Français

(Suite.)

VERTU DU BREF. PANÉGYRIQUES. L'Exercice très dévot.

Conclusion

Parmi les dévotions antoniennes il y en a eu de tout temps deux très célèbres: le Si quæris et le Bref. En 1712 on voit les religieuses de l'Hôpital Général de Québec s'engager "à chanter tous les jours à la suite de la messe conventuelle l'hymne O gloriosa (chère à Saint Antoine), avec l'antienne Si quæris miracula en l'honneur de Saint Antoine de Padoue ", pour la conservation de Mgr de Saint Vallier leur fondateur. (1)

Le *bref* également était bien connu des pieux fidèles. L'histoire nous a conservé le récit d'un miracle éclatant arrivé en 1708 par la vertu du *bref*, à l'intercession d'un récollet du Canada, le Père Bonaventure Eyslon. (2) C'est

(1) Monseigneur de Saint Vallier et l'Hôpital Général, p. 216.

⁽²⁾ Le P. Bonaventure était anglais, et n'appartenait probablement pas à la Province des Récollets de Saint Denis, de qui relevait la Mission du Canada. Nous relevons ses traces au Canada au Cap-Santé, en 1706, et à Chambly, en 1707 et 1708. Dans les actes rédigés par lui à Chambly il s'intitule aumônier des troupes du Fort de Chambly » et il signe « Récollet anglais. » L'abbé Bois a consigné, dans ses notes, plusieurs détails sur ce récollet, mais nous n'en avons pu vérifier l'exactitude, aussi les taisons-nous.

le sauvetage du vaisseau l'Afriquain (1) qui faisait voile du Canada pour la France à l'automne de 1708.

Les pièces authentiques de ce fait — au nombre de quatre — furent publiées dans le *Mercure Galant*, livraison de janvier 1709. Nous en reproduirons deux. La première est le récit, par le second pilote — celui du premier pilote est moins détaillé — du danger auquel échappa l'équipage.

"Aujourd'hui, samedi quinzième [de décembre], environ les une heure après midy, nous pilote sur le vaisseau du Roy L'Afriquain, ayant atéré (2) à Groix (3) d'un beau temps, espérant de faire route pour la Rochelle, le vent s'estant changé de la part du sud gros vent, nous étions environ à quatre lieues de Groix, qui nous jetoit du nord-est quart de nord à Belle-Isle (4) à l'est, environ cinq lieues gros vent, et ne pouvant nous relever de terre, nous voyant acculés à la coste, et dérivant sur Glevan, nous nous mîmes à onze heures du soir tout à fait à terre, et avant dérivé sur la Gument nous fûmes contraints de virer de bord pour tascher de nous élever; mais le vent continuant toujours à venter, nous résolûmes de nous vouer à Saint Antoine de Padoue, pour nous mettre sous sa protection, afin que le Seigneur nous voulût favoriser d'un peu de beau temps, nous nous mîmes tous à faire notre prière, et particulièrement le R. P. Bonaventure qui, après bien des prières, prit quatre morceaux de papier sur lesquels étaient écrits ces paroles qui contiennent la bénédiction de Saint Antoine de Padoue, qui sont Ecce crux Domini, fugite partes adversæ; vicit Leo de tribu

⁽¹⁾ Le vaisseau se trouve mentionné dans plusieurs documents. Il ne faut pas le confondre avec la frégate l'Africaine, qui fit naufrage, en 1822, à l'île de Sable. L'Afriquain fit encore des voyages au Canada. Le 8 septembre 1710 il arriva à Québec, sous le commandement de M. de Marigny. (Annales manuscrites de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 191).

⁽²⁾ Arriver de la haute mer dans le voisinage de la terre et la reconnaître. Le mot français est atterri.

⁽³⁾ Ile française en face de la côte du Morbihan.

⁽⁴⁾ Ile en face de Quiberon (même département).

Juda, radix David, alleluia, alleluia. (1) Et de plus, il ajouta: Grand Saint Antoine de Padoue, exaucez nos prières et nos vœux; et il les jeta à la mer avec plusieurs autres de mêmes inscriptions, et incontinent le Seigneur nous favorisa d'un beau temps par l'entremise de Saint Antoine, qui voulut bien s'employer pour nous afin de faire voir son pouvoir auprès du Seigneur; le vent s'étant rangé de la part du ouest-sud-ouest, cela nous porta au large, et au jour nous nous trouvâmes bien environ à six lieues de Groix; nous arrivâmes pour reconnaître la terre et pour entrer au Port-Louis, où nous avons fait dire une messe avec toutes les cérémonies, suivie du Te Deum, en action de grâces, où le capitaine et beaucoup d'autres ont fait leurs dévotions; lequel je certifie le présent acte véritable. Ainsi signé: Ch. Gaultier, second pilote.

"Je certifie, P. Bonaventure Eyslon, aumônier du vaisseau du Roy l'Afriquain, que les certificats cy-dessus sont conformes aux originaux; en foy de quoy j'ai signé, P. Bonaventure Eyslon, Récolet anglois, missionnaire de Canada et aumônier dudit vaisseau."

L'autre pièce est le procès-verbal de l'accomplissement du vœu formulé par l'équipage en détresse.

"Aujourd'hui, dix-huitième de décembre de l'an mil sept cens huit, entre dix et onze heures du matin, a esté acquitté dans la chapelle de Saint Charles des Récolets du Port-Louis, (2) devant l'image de Saint Antoine de Padoue, un vœu fait au Seigneur sous l'intercession dudit Saint, dans un péril évident où s'est trouvé le vaisseau du Roy l'Afriquain, commandé par M. de la Grange, officier, lequel dit

^{(1) «} Voici la croix du Seigneur! Fuyez, hordes ennemies! Il a vaincu, le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David, alleluia! » A ceux qui réciteront cet exorcisme, le pape Léon XIII a accordé une indulgence de 100 jours (21 mai 1892).

⁽²⁾ Actuellement chef-lieu de canton dans le département du Morbinan (France) c'est dans ce même département que se trouve le célèbre sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray.

navire, immédiatement après ledit vœu fait, s'est trouvé par un miracle manifeste délivré du danger évident où il estoit, sans autre secours que celuy du ciel, que les officiers ont réclamé par l'intercession de Saint Antoine et qui leur a esté accordé d'une facon sensible : en reconnaissance de quov ils ont fait la sainte communion à la Post-commune de la grande messe, qui a esté chantée par le R. P. Bonaventure Eyslon, Récolet anglois, missionnaire de Canada, et aumosnier sur ledit navire l'Afriquain, après une exhortation touchante et édifiante à eux faite par le vénérable P. Gratien Raoul, Gardien du couvent des Récolets du Port-Louis, suivie du Te Deum : lequel a esté, messieurs les officiers et autres du susnommé vaisseau l'Afriquain ont jugé à propos de signer pour servir de monument à leur dévotion, et en conséquence d'y joindre un acte authentique du danger où ils se sont trouvés, pour faire éclater la gloire du Saint dont les mérites ont obtenu de Dieu leur délivrance, ce qu'ils avouent et signent le jour et an que dessus. '' Suivent les signatures.

Le souvenir du sauvetage d'un autre vaisseau, le Saint Esprit, de Québec, par un miracle de Saint Antoine, est perpétué par un ex-voto que l'on peut voir dans la chapelle commémorative du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. N'était-il pas juste que le Saint aux miracles eût son exvoto dans l'église de Sainte-Anne, au sanctuaire des miracles ? C'est un tableau offert par l'équipage sauvé des flots. L'équipage est représenté faisant un vœu à Sainte Anne et à Saint Antoine. A la partie supérieure du tableau on voit d'un côté, Sainte Anne, et de l'autre Saint Antoine à genoux sur un nuage, les mains jointes dans une ardente supplication. (1)

(A suivre.)

ANTOINE

⁽¹⁾ Cf. Guide du Pèlerin et du Visiteur à la Bonne Sainte-Anne, 1904. p. 59.



— I. Le Bon Frère Didace, récollet, par le R. P. Odoric-M. Jouve, O. F. M. un beau volume in-12 de 350 pages, bien illustré de 18 gravures hors texte et 8 dans le texte, Montréal, 1911.

Cet ouvrage est offert comme prime à nos abonnés de 1911, et sera envoyé à toute personne qui paiera son abonnement.

Nous n'avions pas encore de Vie du Bon Frère Didace où le sujet fût traité selon son importance avec une parfaite connaissance des sources et des biographies antérieures. L'auteur depuis de longues années étudiait son sujet avec zèle et sagacité. Les diverses monographies qu'il a publiées (Les Franciscains à Quêbec; le Père Jean d'Olbeau; Champlain et les Récollets etc.,) sont pour ainsi dire sorties d'elles-mêmes des recherches qu'il faisait des documents concernant le Bon Frère Didace. Il a suivi son héros pas à pas et jusqu'en Gaspésie, explorant les archives et les bibliothèques. Peu de choses sans doute ont échappé à se diligence. C'est dire l'intérêt que présente l'ouvrage non seulement pour tous les dévôts du Bon Frère, mais pour les amateurs d'histoire canadienne. Nous espérons que cette Vie aidera à la confection du procès de béatification introduit à Rome.

V.-M.

— II. Méditations séraphiques. IIº série: les dimanches, les fêtes et les temps liturgiques de l'année. Deuxième série: De la Pentecôte à l'Avent. Par le R. P. Jean Mélis, O. F. M. un beau volume in 8º de 550 pages. Nous mettons en librairie cette année le troisième volume des Méditations Séraphiques donné l'an dernier en prime à nos abonnés, au prix de 70 centins, port non compris. Comme à ceux de 1910, nous ferons la faveur aux nouveaux abonnés de 1911 de leur laisser chacun des 3 volumes de ce pieux et intéressant ouvrage au prix de 60 centins. S'adresser au gérant de la Revue.

— III. Almanach de Saint François pour l'an du Seigneur 1911. Prix 20 centins. Le succès encourage les bonnes œuvres et facilite leur développement et leurs progrès. L'Almanach de Saint François nous en offre une preuve en cette troisième année. Les hésitations des débuts font place à l'assurance paisible d'une maîtrise sûre de soi. La variété dresse la table, l'esprit assaisonne le régal. Outre les gravures qui suivent le texte ligne par ligne ou à peu près, trois belles gravures hors texte, dûes à M. Feuerstein, Sainte Claire, Saint Antoine,

Saint François (celle-ci en couleur); — des encadrements et autres motifs d'ornementation, trois pleines pages de musique, de nombreuses poésies représentent la partie artistique.

Le Cantique "Sursum Corda", appel aux tertiaires, solo et chœur à 4 voix, mérite une mention spéciale: la musique en est dûe à un jeune compositeur canadien, musicien d'avenir, médaille d'or du "Dominion College of Music" de Montréal, tertiaire de Saint François. Notons parmi les plus gracieuses conceptions la série des frères et sœurs de Saint François: le loup, les oiseaux etc... le texte est emprunté aux amis et historiens du Saint Patriarche, les illustrations sont du sympathique et modeste Frère B. M. collaborateur infatigable et qui a consenti à signer une noble poésie.

Et comme les missions doivent bénéficier de la vente de l'Almanach, les friands de chinoiseries ne seront pas moins satisfaits que les amateurs d'histoires et de souvenirs franciscains. Que tous, donc, s'arrachent cet Almanach nouveau.

CES TROIS OUVRAGES SE TROUVENT A LA MAISON SAINTE-ÉLISABETH, A LA MAISON SAINT-ANTOINE ET A LA MAISON SAINTE-MARGUERITE.

— IV. Saint François d'Assise, sa Vie, son Tier.-Ordre. Petit opuscule de propagande populaire, illustré, destiné à f.ire connaître et aimer le Patriarche franciscain et son œuvre de réforme sociale. A répandre — S'adresser à la librairie A Cattier: Tours (Inde et Loire, France.) Réduction par quantité.

NECROLOGIE

Premier Ordre.—R. P. FRANÇOIS-MARIE HAAS, décédé le 24 octobre dernier à Phœnix. E. U. Né en Angleterre à Bristol le 11 juillet 1865, il avait pris le saint habit de l'Ordre au noviciat de notre Province à Amiens le 8 septembre 1887, et recu la Prêtrise le 27 mai 1893 à Clevedon. Après l'annexion des couvents français à la Province anglaise, il vint au Canada où il passa quelques mois au couvent de Québec; mais sa santé profondément ébranlée l'obligea à chercher des cieux plus cléments. Il se vit plusieurs fois à deux doigts du tombeau, et sa sœur la mort fut accueillie par lui avec tranquillité.

R. I. P.

Vannes. (Bretagne). — Mde Le Gal, mère d'un de nos religieux et tertiaire.

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. J-B A. Martin, en religion Fr. Albert, décédé le 18 octobre après 12 ans de profession.

La Fraternité perd en Mr. Martin l'un de ses membres les plus distingués, et la communauté des Pères un bienfaiteur discret et dévoué.

- M. Félix Meloche, en religion Fr. François-Xavier, décédé le 25 septembre après 5 ans de profession.
- Fraternité Sainte-Elisabeth.— Mde Félix Larivière, née Marguerite Viau, décédée en novembre 1910 à l'âge de 82 ans.
- Mde Joseph Archambault décédée dans le courant de septembre 1910.
 - Mlle Valérie Lajeunesse décédée le 23 septembre 1910.
- Fraternité N.-D. des Anges. Mde Antoine Desjardins, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée en octobre dernier, après 15 années de profession.

Québec. — Fraternité du Trés Saint-Sacrement. — Mde François Jobin, en religion Sr Saint-Antoine de Padoue, décédée en octobre dernier après 9 ans ans de profession.

— Mde Joseph Hamel, en religion Sr Saint-Joseph, décédée en octobre 1910 après plusieurs années de profession.

Trois-Rivières. — Saint-Philippe. — Mde Vve L. U. Godin, décédée en octobre.

Saint-Jacques-le-Mineur. — Mde Jos Legrand, en religion Sr Sainte-Claire, décédée le 11 octobre à l'âge de 68 ans après 7 ans de profession. Tertiaire modèle universellement regrettée.

— M. Isaïe Derome, en religion Fr Jean-Baptiste, décédé le 2 novembre, à l'âge de 65 ans, après 4 ans de profession.

Sainte-Angèle de Laval. — Mde Clovis Tourigny, née Olivine Dureau, en religion Sr Sainte Thérèse, décédée le 30 octobre à l'âge de 65 ans après 25 ans de profession.

Saint-Simon de Bagot. — M. Arsène Bérard, en religion Fr Saint-Jude, novice, décédé le 17 septembre à l'âge de 31 ans. Il était du Chemin de croix perpétuel.

Saint-Ephrem d'Upton. — Mde N. Tétrault, née M. Tétrault, en religion Sr Sainte-Anne, décédée à Farnham le 10 octobre, après 9 ans de profession.

Saint-Laurent. — M. Azarie Chabot, en religion Fr Saint-Philippe de Néri, décédé le 10 octobre, à l'âge de 48 ans, après 23 ans de profession ; modèle de piété et de dévouement dans les charges qu'il occupa.

Saint-Vincent de Paul-Laval.—Mde Barthélemi Dagenais, décédée le 8 octobre, à l'âge de 76 ans, après plusieurs années de profession.

Saint-Ubald. — M. Fabien Beaupré, en religion Fr Zéphirin, décédé le 28 octobre, à l'âge de 61 ans, après 18 ans de profession.

Saint-Louis de Paintendre (Lévis). — Mde Vve Pierre Côté, née Philomène Couture, en religion Sr Sainte Thérèse, décédée en octobre à l'âge de 72 ans après 13 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — Mde Vve Louis H. Biron, née Martine Ménard, en religion Sr Elisabeth de Hongrie, décédée le 16 octobre, à l'âge de 74 ans après 3 ans de profession.

Saint-Damase. — M. Horace Beauregard, en religion Fr Saint-Roch, décédé le 25 octobre, à l'âge de 56 ans après 1½ ans de profession,

Pointe-du-Lac. — M. Benjamin Héroux, de Maskinongé, en Fr Philippe, décédé le 27 octobre à l'âge de 83 ans après 27 ans de profession.

Longueuil. - Mde Eucher Pelletier ; Mde F X Lefebvre.

Fall-River (N.-D. de Lourdes) — M. Cyrille Samsom, en religion Fr Cyrille, décédé le 4 novembre à l'âge de 78 ans aprés 6 ans de profession environ.

Fall-River. (Immaculée-Conception). — Mde Arthur Perrault, née Hermine Saucier, en religion Sr Brigitte, décédée le 28 octobre, à l'âge de 67 ans après plusieurs années de profession.

Manchester N. H.— M. J. B. Chamberland, en religion Fr Isidore, décédé le 7 octobre à l'âge de 56 ans après 5 ans de profession.

R. I. P.



TABLE DES MATIERES

pour l'année 1910

Piété

Le Congrès Eucharistique
Réparation313
Réparation
Suprême écho573
Sans jamais le savoir (poésie)3
Les soliloques7, 93, 165, 235, 264, 319, 375, 425, 508, 528, 583
Le signe du Messie
L'infaillible espoir (poésie)70
La vie sans Dieu105
Vendredi Saint (poésie)120
La visite du Maître
Des pleurs (poésie)209
Ave Verum Corpus261
Le Voile du Tabernacle422
La dernière communion de Saint François (poésie)487
La Fête des morts521
Le désir (poésie)
La crèche (poésie)591
Saints de l'Ordre
N. P. Saint François
Le Lis de Quito
L'incomparable mission: Le Fr. Geraldi
Saint Bonaventure
Saint Pascal Baylon132, 221
Saint Léonard de Port Maurice533
Saint François de Solano543
Nos bienheureux16, 68, 75, 129, 132, 233, 285, 339, 396
Saint Antoine
Hein! quelle poigne!43
L'œil crevé
La nuit paisible200
Sous la dent254
Le porte monnaie de grand'mère352
Stint Antoine de Padoue et les Canadiens-Français: 405, 457, 479
563, 610

Premier Ordre

Premier Ordre	
Les Anciens Récollets 20, 110, 161, 214, 267, 322, 370, 436, 511	
Deuxième Ordre	
Le II° Ordre et l'Eucharistie 378 Le Couvent de Saint-Damien 24 Un bréviaire 24 Vble Marie d'Agréda 75 Sr Marie-Céline 68 Clarisse Canadienne 281 Mère Marie de Jésus 290 Un couvent en détresse 338	
Troisième Ordre	
Religieuses franciscaines. 15, 577 Franciscaines Missionnaires de Marie. 26, 579 Franciscaines de la Baie Saint-Paul. 288, 500, 550 Tertiaires notoires. 133, 233, 287, 288, 340, 389, 390, 442, 545 La jeunesse italienne. 26 Appel au Tiers-Ordre. 74	
Préparation au Tiers-Ordre	
Au séminaire 441 Bonne Presse 77, 183 Préjugé (nouvelle) 93 Pourquoi 272	

Evêques tertiaires287
Tertiaires irlandais183
Tertiaires bretons280, 546
Tertiaires anglais244
Les Tertiaires dans la Procession498
Pèlerinages 340, 443, 445
Le Tiers-Ordre et la communion489
Conseils à mes novices552

Nouvelles des Fraternités

Montréal: 134, 104, 596, 548. Québec: 391, 549. Trois-Rivières: 76, 445, 597. Batiscan, 500; Chateau Richer, 30; Lacolle, 28, 598; Les Cèdres, 598; Longueuil, 447; Longue Pointe, 234; Notre-Dame de Lévis, 391; Stadacona, 234; Valleyfield, 27;

Saints: Adolphe, 135; Alexis des Monts, 600; Ambroise de Lorette, 77; Anne des Plaines, 79; Antoine (Plattsburg), 393; Antoine de Tilly, 134; Constant, 184; Cyrille, 30; Dorothée, 28; Ephrem de Tring, 599; Elie de Caxton, 600; Eusèbe de Stanfold, 136; François-Xavier de Brompton, 235: Foy, 79; Henri de Lauzon, 28; Hyacinthe, 551; Jean des Piles, 78; Julie, 29, 599; Léon le Grand, 135; Louis de France (Champlain), 446; Marguerite de Dorchester, 234; Narcisse, 551; Paul de l'Ile aux Noix, 78; Paulin, 29, 600; Pierre de Shawenagan, 77, 391; Remy de Napierville 447; Ubald, 31; Ursule, 30; Valentin, 78;

Etats-Unis: Fall-River, 31, 79; Lowel Mass, 288; Manchester-185.

Nouvelles de Famille

Collège séraphique				 												. 4	,2	, ,	390	^
Professions et prises d'habit	 		 					. 1	8	4	,	44	4.	3,	4	19	I	, .	549	
Ordinations	 																		444	
Dans nos Couvents																				
Départ de missionnaires		 																	497	
Triduum Eucharistique																			497	
Au Congrès Eucharistique.	 	٠				,							٠						498	

Terre-Sainte

Les Franciscains martyrs80,	144, 186, 238
A Nazareth	442
La conversion d'El-Hakem, légende copte	341, 394, 457

Missions Franciscaines

Départ de	missionnaires									497
En Chine	4I.	91.	138,	190.	242,	293,	336,	346,	398,	556

	1
Les Aïnos Lettre encyclique du R ^{mo} Au Nord Ouest	Père Général
	Variétés
Cardinaux Indulgences Médailles scapulaires Ferrer Retour à l'Eglise Congrès marial Congrès de Tempérance Franc Maçonnerie La Sainte Epine Les Canadiens à Rome Agathe (nouvelle) La Vénérable Marguerite Chez les Micmacs Préjugé (nouvelle) Chronique franciscaine	
	Les Livres
I. Bib	oliographie Franciscaine
R. Mère Elisabeth du Ca Christus Alpha et Omeg Chants séculaires Les idées de Saint Franc Le Tiers-Ordre de Saint Retraite du mois (P. Ma Fr. Léonard (P. Giscard Christ King of creation Versio gallico-italico lati Passion et mort de Jésus-Ch Miniatures franciscaines Life of St Clare (P. Rob Bibliographie antonienne Les idées de Saint Franc Le Patron des Congrès	rdre

La foi (Charles)
Vie de St Benoît d'Aniane
La pureté (Guibert)
La Ste communion (de Gibergues)
Un épisode de la fin du Paganisme
Au Croisé
Nécrologie
R. P. Théodore Joffre O F. M83
R. P. Jean-Marie Bourcier203
T. R. P. Ferdinand Cochet
Mgr Milinoric400
Mère Marie de Jésus209
Fraternités: 49, 101, 152, 205, 257, 308, 361, 414, 465, 516, 570, 596
Gravures
La Nativité
Madone
La Mise au tombeau122
La dispute du Saint Sacrement
L'Amour n'est pas aimé
Dernière Communion de Saint François485
Les Martyrs du Japon
Bx Jean Forest
Sainte Claire
Saint Léonard de Port Maurice
R. P. Arsène Mullin
Missionnaires franciscains191
La chrétienté de Muroran
Famille Chinoise
Orphelinat Chinois399
La tasse de thé
Mission de Muroran503
S. G. Mgr Berlioz

Faveurs diverses

Montréal. — Remerciments au Bon Frère Didace pour faveurs obtenues. — Un religieux souffrant de la poitrine depuis plusieurs années s'est trouvé beaucoup mieux après deux neuvaines au Bon Frère Didace. — Remerciments à saint Antoine de Padoue pour faveur obtenue après promesse de publier. G. D. tertiaire. — Je remercie la Très Sainte Vierge, ainsi que le bon Père Marie-Bernard pour guérison obtenue après promesse de publier. Tertiaire. — Remerciments à Saint Pascal Baylon pour faveur obtenue après une neuvaine. pub. prom. Tertaire. — Une personne remercie Saint Pascal Baylon pour une grande faveur obtenue par son intercession, après promesse de publier dans la Revue du Tiers. Ordre et de propager sa dévotion. Je remercie aussi Saint Antoine et les âmes du Purgatoire pour autre faveur obtenue avec promesse de publier et de payer du pain pour les pauvres. Une Tertiaire S. J. M. C.

Trois-Rivières — Remercîments à la Sainte Vierge pour une guérison obtenue par son intercession après promesse de publier. Mde A. R. — Actions de grâces à Saint Antoine et au Bon Frère Didace pour trois faveurs obtenues par leur intercession après promesse de publier.

ainte-Hedwige de Clifton. — Remercîments au Bon Frère Didace. pub. prom. Mde PH. B.

Saint-Benoît. — Reconnaissance au bon Saint Antoine pour une faveur obtenue; j'avais perdu un objet qui m'était bien cher; après avoir prié et promis du pain pour les pauvres de Saint Antoine, et aussi de publier la faveur si je l'obtenais je l'ai retrouve, encore une fois merci à ce grand Saint. Une Tertiaire.

Montmorency Village. — Mille remercîments à Saint Joseph et à Saint Antoine de Padoue pour une grâce temporelle obtenue après promesse de la faire publier dans la *Revue*. O. C.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Eglise et le Clergé régalier et séculier persecutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 15. — Pécheurs, 31. — Indifférents, 17. — Ivrognes, 23. — Premières communions, 23. — Vocations, 19. — Grâces d'état, 18. — Grâces spirituelles, 24. — Grâces temporelles, 28. — Familles accord, 17. — Famillessanté, 10. — Familles-prospérité, 9. — Enfants, 10. — Jeunes gens, 14. — Jeunes filles, 18. — Mariages, 3. — Positions, 3. — Objets perdus, 7. — Malades, 44. — Défunts, 30. — Examens, 4. — Spéciales, 14.